SION, MERCREDI 19 JUILLET 1950 — 47me ANNÉE — No. 80

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS PARAISSANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION: IMPRIMERIE GESSLER

Avenue de la Gare - Pratifori - SION - Téléphone 2 19 05 (2 15 84) - Chèques postaux IIc 1748

ABONNEMENTS:

SUISSE: 1 an Fr. 12.50, av. Bullet. officiel Fr. 19.50
6 mois Fr. 6.75, av. Bullet. officiel Fr. 10.50
3 mois Fr. 4.—, av. Bullet. officiel Fr. 6.25
ETRANGER : 1 an Fr. 25.—. Envoi par numéro.

Joindre 20 ct. en timbres-poste à vos changements d'adresse

RÉGIE DES ANNONCES **Publicitas S.A.**

Av. de la Gare - SION - Tél. 2 12 36 - Ch. post. IIc 485

Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger

ANNONCES: la ligne mm. Canton 10 ct. - Suisse 13 ct.
AVIS MORTUAIRES: 16 centimes la ligne millimètre.
RÉCLAMES: Valais 29 ct., Suisse 27 ct. -

Pour améliorer les conditions de vie

par le Dr Van Zile Hyde du Conseil d'Administration de l'OMS

Depuis les temps préhistoriques, l'homme a toujours cherché à améliorer les conditions de vie de la région où il habite. Les éléments physiques ont souvent joué un rôle décisif dans son développement sinon de son existence.

Bien que de grands progrès ont été accomplis au cours des soixante-quinze dernières années, les trois-quarts au moins de la population mondiale sont victimes de maladies dues à l'insuffisance d'installation d'hygiène sanitaire, à la pollution de l'eau, à l'action des insectes et des rongeurs, etc. Les maladies qui peuvent être évitées par des mesures d'assainissement appropriées sont l'ankylostomiase, la fièvre typhoïde, le choléra, la peste, le paludisme et bien d'autres encore. En de certaines parties du monde, des centaines de milliers d'enfants meurent chaque année à cause de la pollution des cours d'eau, à cause des mouches et des insectes et parce que les aliments ne sont pas protégés.

Pendant de nombreuses générations, les hommes partout dans le monde ont accepté ces pertes de vies humaines, les estimant inévitables. Ils n'en connaissaient pas les causes et croyaient que ces souffrances ou ces tragédies leur étaient infligées en châtiment des péchés qu'eux ou leurs ancêtres avaient commis. L'homme ne comprenait alors pas qu'il n'y avait aucun rapport entre ses actes et les tragédies qui l'accablaient, et qu'il était la victime des éléments qui l'entouraient. Mais, petit à petit, l'homme a appris à maîtriser les forces et les éléments de la nature. Au fond, c'est en cela qu'ont consisté tous les progrès scientifiques au cours des siècles.

Pendant longtemps, on a cru que les recettes et médicaments des médecins étaient le seul moyen de lutter contre la maladie. Plus tard, on a admis une nouvelle méthode : la médecine préventive et ses divers aspects; l'un des facteurs essentiels de cette médecine est ce que nous appelons l'assainissement ou l'amélioration des conditions sanitaires environnantes.

Au cours d'une récente réunion des experts de l'Organisation mondiale de la santé, institution spécialisée des Nations-Unies, on définit l'amélioration des conditions d'hygiène comme le contrôle de tous les facteurs qui forment l'environnement physique de l'homme et qui exercent, ou peuvent exercer, une influence sur son développement, sur sa santé et sur sa vie.

On a déjà pu trouver qu'un grand nombre de maladies peuvent être évitées par des mesures d'assainissement appropriées. Les maladies telles que la fièvre typhoïde, le choléra, la fièvre jaune, la dysenterie et le paludisme, qui étaient très répandues, ont presque complètement disparues dans les régions où de sérieuses mesures d'assainissement ont été prises.

Une ville, même une région, peut entreprendre des mesures d'assainissement sans engager de grands crédits. Il n'est pas nécessaire d'être riche ni d'avoir reçu une éducation spéciale pour faire bouillir de l'eau ou du lait et protéger ainsi les enfants et les adultes contre les maladies transmises par les insectes. Souvent, il est moins coûteux de prendre des mesures d'assainissement que d'essayer de s'en passer. Au Mexique, par exemple, il a été démontré que le coût de l'installation d'un système de canalisation pour amener de l'eau à un village était de 20 à 30 % au-dessous du prix que coûte le transport de l'eau au village par animaux de trait.

Le succès des projets sanitaires dépend de l'existence d'une opinion éclairée, en matière de question d'hygiène. Si l'on veut que le public s'intéresse aux efforts entrepris, qu'il les apprécie et s'y associe activement, il est nécessaire d'élaborer de vastes programmes d'éducation sanitaire. Les démonstrations de lutte contre la maladie exécutées par l'OMS comprennent des campagnes d'éducation sanitaire; de semblables campagnes seront également organisées en vue d'aider les gouvernements à améliorer et développer leurs propres programmes de lutte.

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE GYMNASTIQUE

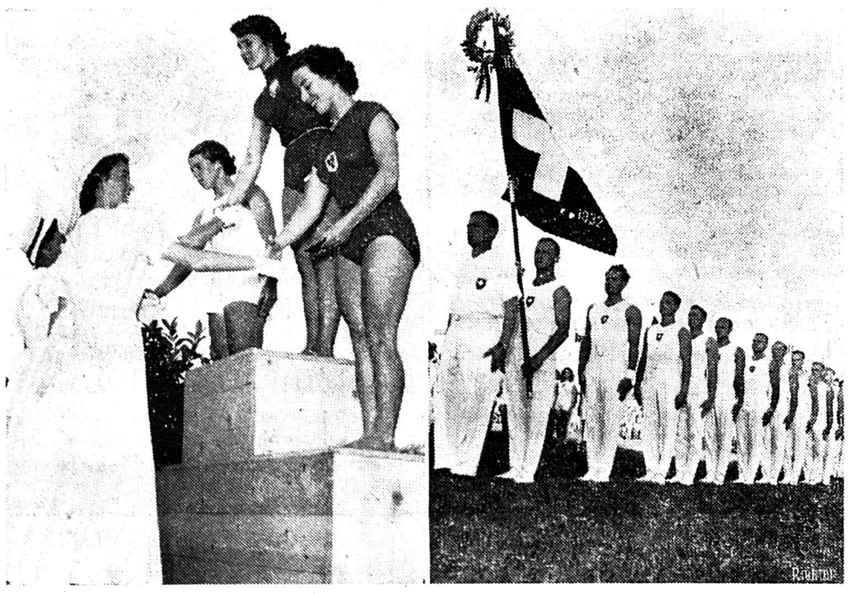

A gauche : championnes féminines : la Polonaise, Hélène Rakoczy emporte des médailles d'or, à droite Anne-Sofi Petersson, Suède et Trudi Kolar, Autriche, gagnantes au classement général. A droite : la Suisse remporte 12 titres. Notre photo montre l'équipe vainqueur : Gander, Fritz Lehmann, Gunthard, Tschabold, Stalder, Thalmann, W. Lehmann, Gebendringer, Adatte, Hans Hediger et Hans Eugster.

UN PRÉDÉCESSEUR DE LILIENTHAL ET DE CHANUTE ?

On annonce la mort, dans le Massachusetts, à l'âge de 91 ans, de M. Oscar von Freyman, qui a toujours affirmé être le premier homme qui ait volé sur un appareil plus lourd que l'air. M. von Freyman avait, au siècle dernier, le grade de commandant dans l'armée impériale russe et son passe-temps favori était l'observation du vol des oiseaux de proie, notamment des aigles et des vautours qui, nombreux, venaient enlever des moutons ou de volatiles dans les steppes et les fermes. Il vint avec sa femme s'installer aux Etats-Unis en 1895 et l'année suivante, selon ses dires, il réussit à voler sur une bicyclette munie d'ailes pendant cinq minutes à une altitude de 12 mètres, à Brooklyn.

Ce mode de locomotion a été repris par un Français, aux environs de 1910. Mais ce cycliste ailé ne put, de son modeste aveu, qu'accomplir des bonds limités.

IL MANQUAIT DE RESPECT !

Le capitaine Valentin Nunez Losada, avocat des tribunaux militaires espagnols, qui a défendu nombre de personnes accusées de délits contre le gouvernement espagnol, a été « mis à la retraite » sur les ordres du ministère de la guerre. Cette mesure est la conséquence d'une enquête qui a montré que le capitaine Losada avait manqué de respect à l'égard de ses supérieurs. En 1948, déjà, il avait été condamné à 6 mois d'emprisonnement pour la même raison.

Au cours de ces dix dernières années, le capitaine Losada a défendu 8000 inculpés.

LES ÉVÉNEMENTS EN CORÉE

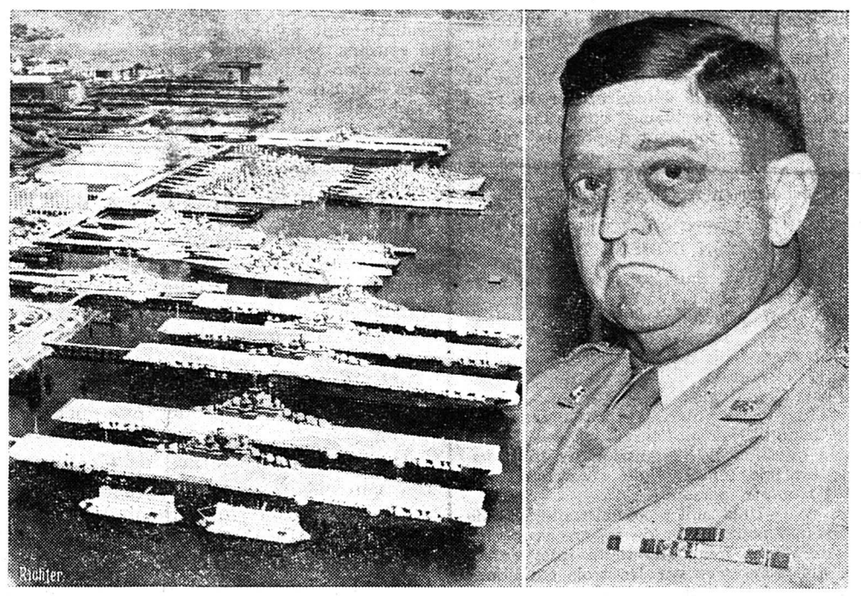

A gauche : Une flotte géante américaine vient de partir de Bremerton (Washington) pour la Corée. A droite : L'armée américaine a désigné un nouveau commandant en Corée, le général Walton H. Walker, ancien général de la 3me division de tanks pendant la 2me guerre mondiale.

Le véritable « roi des prairies » c'est la mouche

Juillet, août, sont des mois où les mouches deviennent insupportables dans les maisons comme dans les prés, partout où les attirent les denrées dont elles se nourrissent ou les bêtes dont elles sucent le sang.

Que l'on a eu raison jadis, de leur déclarer la guerre dans un manifeste fameux qui s'intitulait rien moins que « Delenda musca » : il faut tuer la mouche. Aucun insecte n'est en effet plus dangereux sous les formes les plus diverses.

La mouche commune semble inoffensive parce-qu'elle est dépourvue de trompe piqueuse. Mais suivez-la du fumier et des latrines jusqu'aux aliments posés sur la table, et jusqu'au biberon que tête l'enfant. Vous jugerez alors qu'elle est proprement homicile en transportant des uns aux autres les germes des maladies les plus redoutables. La dysentrie, la typhoïde, la tuberculose, la diarrhée infantile, l'ophtalmie purulente, lui doivent de se propager quelquefois d'une manière foudroyante.

D'autres mouches, en apparence semblables aux précédentes, s'en distinguent par la propriété qu'elles ont de faire de douloureuses piqûres. Avant la découverte, par Pasteur, du vaccin anticharbonneux, ces mouches de la bactérie charbonneuse qu'elles colportaient, inlassablement, de sujet malade à sujet sain. Le nom de « mouches charbonneuses » leur en est resté. Dans certaines régions où elles pullulent, on est obligé d'enduire les bêtes d'une huile spéciale pour les soustraire à leur venin.

Dans les prés et les pâturages, règnent également en maîtres les hippobosques et les taons.

Les hippobosques sont ces petites mouches de couleur jaunâtre et à longues pattes, auxquelles le célèbre entomologiste Réaumur donnait le nom curieux de « mouches-araignées ». Leurs hôtes de prédilection sont les chevaux. Ceux-ci entrent parfois en fureur sous l'action de leurs piqûres, qui se produisent toujours aux endroits les plus sensibles et les plus inaccessibles de leur individu : sous la queue, par exemple, ou à la face interne des cuisses, où les hippobosques sont assurés de n'être atteints, ni par la langue de l'animal, ni par sa queue servant de chasse-mouches.

Plus gros, noirâtres, et rayés longitudinalement sur le dessus du thorax, les taons se reconnaissent en outre à l'énormité de leurs yeux. Ces audacieux spadassins ont une trompe armée de six stylets acérés et capables de perforer les cuirs les plus résistants... Eux encore harcèlent les troupeaux, s'attaquant indistinctement aux chevaux et aux bêtes à cornes, gratifiant aussi le berger ou le vacher de leurs coups de poignard envenimés. Nous n'aurons garde d'omettre, au risque de déplaire aux féministes, que seules les femelles sont sanguinaires. Les mâles, eux, se nourrissent innocemment du suc des fleurs et de la sève qui s'écoule des arbres.

La plus grande étrangeté parmi les mouches piquantes, est celle du « mélophague » qui, dépourvu d'ailes et aplati comme un pou, vit à demeure dans la toison du mouton. Parfois, il pullule au point que les étourneaux et les bergeronnettes, alertés par une telle provente, viennent s'installer sur le dos des moutons pour se nourrir de ces mélophages. Leur rôle est analogue à celui des pique-bœufs bien connus des voyageurs dans les régions équatoriales.

Le varron est une sorte d'oestre noir, très velu, que l'on voit voltiger particulièrement dans les pâturages à bœufs. La femelle pond sur les poils de ces animaux, en ayant soin de choisir les endroits où ils peuvent le mieux se lécher. Il faut, en effet, que les jeunes larves qui naîtront de ces œufs, soient avalées par le bœuf et parviennent dans son tube digestif, avant de gagner la peau et d'y poursuivre leur développement au sein d'un nodule d'aspect furonculeux. Ces nodules siègent de préférence dans la région du dos, des reins, de la croupe, des épaules et des côtes. Il peut y en avoir plusieurs dizaines qui, après la sortie des larves, deviennent autant de trous percés à travers le cuir. Il en résulte une dépréciation de celui-ci, et parfois une impossibilité de l'employer en mégisserie.

Chez le cheval sévit une autre mouche, le « gastrophile », dont le nom signifie — on verra pourquoi tout à l'heure — « ami de l'estomac ». C'est un insecte velu, couleur de rouille, dont les ailes transparentes ont une barre brune en leur milieu. Il colle ses œufs un à un sur les poils des chevaux et ceux-ci, en se léchant, avalent les jeunes larves que l'on retrouve, finalement, implantés côte à côte sur la paroi de l'estomac.

Dans la grande majorité des cas, le mal n'est révélé par aucun symptôme. L'appétit du cheval est seulement un peu capricieux et l'animal maigrit. Pourtant, il peut avoir jusqu'à mille larves ensemble et chacune, en se détachant au terme de sa croissance, laisse une cicatrice qui est susceptible de favoriser la pénétration de bactéries dangereuses.

Vous doutiez-vous de tous ces drames cachés, en voyant de pauvres bêtes harcelées par les mouches, de pauvres bêtes qui n'ont pour toute défense que leur langue pour se lécher, leur queue pour se battre les flancs... leurs cris enfin pour exhaler leur douleur ?

Le vrai « roi des prairies », c'est la mouche, et non, comme le dit le poète, le taureau mugissant qui hume l'air qui l'enivre, et bat ses flancs pourprés.

IL DÉDAIGNE UN HÉRITAGE DE SEPT MILLIONS DE DOLLARS

M. Helmut von Hofe, acteur berlinois, âgé de 30 ans, héritier de sept millions de dollars et d'une fabrique de conserves à Philadelphie, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de se rendre aux Etats-Unis pour y recueillir son héritage. Il préfère continuer à jouer sur scène.

Il y a des années que les notaires des Etats-Unis recherchent Helmut von Hofe pour l'informer de l'héritage que lui a laissé son oncle Walter von Hofe, décédé il y a 12 ans.

LA PLUS VIEILLE HABITATION HUMAINE DE L'EUROPE SEPTENTRIONALE

Un archéologue amateur danois a découvert, près d'Allborg (Danemark), les restes d'une habitation humaine, vieille de 4000 ans environ, que l'on croit être la plus ancienne que l'on connaisse en Europe septentrionale.

Cette habitation était construite sur une pente. Sa superficie était en gros de sept mètres sur deux mètres cinquante. Un foyer avait été construit à l'intérieur. On pense que ses habitants étaient des chasseurs.

Au gré de ma fantaisie...

L'anneau de vérité

La mythologie, que les collégiens apprennent à travers les versions grecques, raconte l'histoire de ce berger lydien nommé Gygès qui avait trouvé un anneau ayant la propriété de rendre invisible celui qui le portait. Comme on s'en doute quand on connaît les hommes, le possesseur de ce bijou miraculeux ne s'en servit pas pour faire le bien, à moins que l'on ne considère comme bien le fait d'entrer sans être vu dans le palais du roi, de tuer le monarque et d'épouser la reine veuve et heureuse. Fable que, pour la commodité de notre propos, il faudra mêler à celle de l'enchanteur Merlin dont le collier avait la merveilleuse mais dangereuse propriété de déceler le mensonge. Car il s'agit ici d'un anneau, comme dans l'histoire de Gygès, mais d'un anneau de vérité, comme dans la fable de Merlin.

Je vois déjà des sourcils se froncer d'inquiétude car, de nos jours, les aimables fictions où intervenaient fées, lutins et charmes, sont remplacées par les réalités mécaniques, cliniques, biologiques qui ne coopèrent pas souvent au bonheur de l'humanité.

Qu'on se rassure... avec modération. L'anneau de vérité est moins une invention qu'un programme du général David Sarnoff, président de la «Radio Corporation of America».

Il s'agirait d'encercler l'U.R.S.S. et ses satellites d'un anneau de stations d'émissions radiophoniques américaines. « Encercler » est une façon de parler qui relève de la « mélonymie : une figure qui consiste — entre autres — à prendre la partie pour le tout. Car, même en admettant qu'on puisse entourer l'U.R.S.S. et ses satellites par les quatre points cardinaux, il faut faire des sauts d'Allemagne (occidentale) au Japon et du Pôle Nord en Inde, en Arabie, en Perse ou au Parkistan. De jolis bonds, comme on voit, que les ondes franchissent plus aisément que des avions, même à réaction, mais qui font un cercle d'un rayon un peu démesuré. Enfin ce n'est pas là le nœud de l'affaire en ce qui me concerne.

Comme le lecteur perspicace l'a déjà deviné, il s'agit de faire une propagande antisoviétique ou anti-communiste. Le promoteur parle de « propagande de vérité ». Mais, tout en admettant que la vérité soit le dernier des scrupules communistes, je crains qu'elle ne soit pas le premier scrupule américain.

Jacques TRIOLET

Ce qu'était le Tour de France au début du siècle

Le 37e Tour de France — 22 étapes, 4,812 km. — Sa mise sur pied représente une dépense de 50 millions (fr. français). Fruit de 43 années d'action, d'expérience et de perfectionnement. Chaque tour de France depuis 1903 apportera un évènement profitable.

Les coureurs de 1903 : des explorateurs plutôt...

En 1901, le tandem Desgranges-Pierre Godet démarra au bon moment avec le journal « l'Auto-Vélo ». Pleins d'initiative, à la fois chantres et techniciens du sport, bourreaux du travail, réalisateurs insatiables, d'une obstination sans pareille. Dès 1903, ils inauguraient une légende et une épopée.

Ce ne fut pas sans un serrement de cœur que compétiteurs et organisateurs prirent le premier départ. Ce n'était pas seulement du cyclisme. C'était aussi une école d'exploration, d'ascétisme... et de système D. Il ne fallait pas songer qu'à son vélo — et quel vélo, aujourd'hui digne du Musée —. Chaque concurrent devait faire assaut d'initiative, de diplomatie... pour trouver à manger et à boire sans parler du gîte à l'étape. Comme l'enfant spartiate, ces rudes précurseurs ne devaient compter que sur eux-mêmes et exploiter discrètement les avantages acquis. Vaincre ne consistait pas seulement à pédaler plus vite que les autres. Il fallait être à la fois pur-sang et animal de labour pour parcourir en moins d'une semaine (6 étapes) 2388 km à raison de plus de 400 km. par jour.

Il est vrai que les montagnes, dont l'escalade constitue aujourd'hui l'intérêt No 1 de la prestigieuse épreuve étaient à peu près complètement exclues de l'itinéraire. Il n'empêche que Maurice Garin, qui gagna ce premier tour en 94 h. 33 minutes (moyenne horaire 25 km. 288) nous fait aujourd'hui l'effet d'un phénomène surgi de la mythologie.

Journalistes et commissaires rattrapent les coureurs... par le train

N'oublions pas que si la bicyclette était encore en plein enfance, l'automobile ne dépassait pas le stade des premiers balbutiements. Messieurs les reporters et messieurs les commissaires devaient réaliser des prodiges pour ne pas perdre les forcenés pédaleurs. Certains partaient avant eux par le train. D'autres donnaient le départ, puis étudiaient sur le guide des chemins de fer la meilleure formule pour rattraper les coureurs au plus vite en évitant les correspondances fâcheuses.

(Suite en 2me page)

CE QU'ÉTAIT LE TOUR DE FRANCE AU DÉBUT DU SIÈCLE

(Suite de la 1re page)

Les sabotages

Les premiers tours eurent un grand retentissement dans l'opinion. Mais les réactions des uns et des autres étaient très opposées. Certains parlaient d'épopée. Les grincheux lançaient la formules des « forçats de la route ». Par ailleurs, le règlement primitif était plein de lacunes, voire d'incohérences. La leçon des faits fut parfois brutale. Certaines absences d'officiels, tiraillés par leurs horaires de chemin de fer, permettaient à des coureurs de commettre de flagrantes irrégularités et de profiter de complicités anormales. Quelques-uns, roulant seuls pendant des heures, accomodaient au mieux l'itinéraire. D'autres étaient induits en erreur sur la direction à suivre par des spectateurs voulant avantager un autre compétiteur. En 1904, d'inqualifiables attentats furent commis contre les routiers. De véritables cabales organisées, tantôt par des inconscients, tantôt dans la coulisse par des groupes voulant discréditer le Tour. L'année suivante, malgré de louables efforts, les organisateurs se heurtèrent au plus cynique des sabotages. Le tour faillit se terminer dès la première étape, d'innombrables brutes ayant jugé bon de répandre à profusion des clous sur la route de Paris à Nancy.

Création du Maillot jaune

Progressivement le kilométrage augmente : 14 étapes en 1907 — et près de 5000 km. — Depuis, la distance de la boucle s'est maintenue entre 4 et 5000 kilomètres. En 1909, tous les coureurs partent à armes égales, sur bicyclettes poinçonnées. Enfin, en 1913, l'automobile ayant fait suffisamment de progrès pour marcher plus vite qu'une bicyclette mue par un as de la pédale, les phases de la course et les arrivées purent être enregistrées avec plus de précision.

L'époque héroïque n'était pas encore révolue. Les camionnettes de secours étaient ignorées. Dans le Tour 1913 — que gagna le Belge Thys — on vit son rival Eugène Christophe fausser sa fourche dans une collision, faire 14 km. à pied jusqu'à la forge et réparer pendant trois heures, sans l'aide de personne (ainsi que l'exigeait le règlement), battant le fer et actionnant lui-même le soufflet. C'était vraiment le cas de qualifier de cyclopéennes de pareilles épreuves.

Cette même année, l'esprit d'équipe devait répondre à des définitions enfin équitables. Certains « cabochards » ou « fantaisistes » pénalisés pour l'avoir accommodé suivant leur humeur particulière se retirèrent de la compétition. Lapize et l'équipe « La Française », Odyle Defraye entraînant tous les hommes d'« Alcyon » abandonnaient sur un coup de tête. Sans cesse le règlement était dépassé par les règlements de la nouvelle formule et de sa participation. Au fur et à mesure, les organisateurs devaient innover et préciser sa loi. La reprise du Tour après la guerre marque la fin de l'époque héroïque.

Le maillot jaune est institué pour ajouter au panache du leader. Les coureurs partent en individuels. L'année suivante, ils seront répartis en première et en seconde catégorie. Période marquée par les éclats, les prodiges et les coups de tête des Pélissier. En 1923, on institue une catégorie des touristes routiers. Puis après un retour — en 1925 — aux équipes groupées par marques, on en vient enfin en 1930 à des formations nationales qui, en soulevant l'esprit cocardier dormant au cœur de la plupart des hommes, ont accru le panache et le prestige de l'épreuve.

Le joyeux André Leducq inaugure alors la liste des pédaleurs hors-classe, héros nationaux, en donnant la victoire aux couleurs françaises.

Depuis la création du « Tour », les organisateurs ont fait merveille pour renouveler continuellement les modalités de la gigantesque épreuve ; c'était une condition indispensable pour continuer à y intéresser les foules.

Les géants de la route ont réussi ce tour de force : faire doubler la vente des revues sportives, monopoliser les passions de l'opinion, suspendre l'actualité politique, créer une sorte d'union sacrée, parfois touchante... quelquefois un peu exagérée, détourner l'attention des écoliers, créer une « littérature », souvent emphatique, certes, mais qui dénasse les envolées des aèdes grecs et latins.

De mauvais esprits en ont profité pour souhaiter que le Tour dure le plus longtemps possible et dispute ses étapes cruciales pendant les... discussions de politique internationale.

A TRAVERS LE MONDE

L'EXPÉDITION FRANCAISE RETOUR DE L'HIMALAYA

L'expédition française qui, le 3 juin, réussit l'ascension de l'Anapurna (8078 m.), dans l'Himalaya, est rentrée hier à Paris. De l'avion, on vit d'abord descendre, à Orly, coiffé d'un feutre à l'australienne, le guide chamoniard Lionel Terray. Dans ses bras il tenait son camarade Lachenal, dont les pieds étaient entourés de pensements : ils avaient été gelés au cours de la tempête qui assaillit la cordée à la descente, et les orteils devront être amputés. Inséparables, Terray et Lachenal avaient été les premiers à vaincre le « mur » de l'Eiger.

Derrière eux, sur une civière qu'entouraient les membres valides de l'équipe, parut leur chef, Maurice Herzog, qui a les pieds et les mains gelés. Pour lui, outre les orteils, les doigts sont perdus...

M. Davies président du Club alpin, lui donna l'accolade et, au nom du gouvernement, annonça que les deux blessés allaient être décorés de la Légion d'honneur.

LES SCÈNES TRAGIQUES DE L'INTERNEMENT DES RELIGIEUX HONGROIS

A mesure que les semaines passent, on apprend des détails de plus en plus révoltants sur le dramatique internement des religieux en Hongrie.

Cet internement s'est accompli en deux temps : les 8 et 9 juin ce fut la ruée sur les couvents religieux des régions frontières ouest et sud de la Hongrie ; du 18 au 20 juin, ce fut l'incarcération des religieux du reste du pays. Il semble, que pour la forme, on ait laissé, sans y toucher pour l'instant, deux couvents de Budapest : les maisons des Carmélites et des Salvatoriennes. L'internement des religieux qui desservaient bon nombre de paroisses dans les campagnes et les petites villes de Hongrie, laisse depuis lors un certain nombre d'églises et de régions sans aucun ministère sacerdotal.

Les opérations de police qui ont accompagné ce dramatique internement ont été assez souvent l'occasion de scènes scandaleuses. Il en fut ainsi par exemple à Sopron, lors de l'occupation du couvent des Filles du Divin Sauveur de cette localité. Avant de procéder à la séquestration des religieuses, le commissaire politique du 6e bataillon frontière chargé de cette action a enivré ses hommes ; il les a ensuite conduits à la résidence des Sœurs où les portes ont été forcées, les membres détruits, les crucifix et les images saintes arrachées. Quant aux religieuses, elles ont été, de la part de cette troupe excitée par l'alcool, victimes d'abominables sévices dont on ne peut imaginer le lamentable caractère.

OFFRE DE MÉDIATION AUTRICHIENNE ENTRE ROME ET BELGRADE (?)

Selon le journal de gauche « Paese », qui est généralement bien informé, M. Gruber, ministre autrichien des affaires étrangères, est en train de tenter une médiation entre Rome et Belgrade pour régler la question de Trieste. Il aurait proposé une solution temporaire, à savoir l'internationalisation du territoire et de la ville. Les troupes alliées et yougoslaves se retireraient et l'ONU garantirait de nouveaux statuts. Dans cinq ans, un referendum fixerait le sort de la région.

D'autre part, M. Gruber a discuté avec MM. de Gasperi et Sforza de la question du Haut-Adige, qui reste la pomme de discorde entre l'Italie et l'Autriche. Ce problème a compliqué les rapports entre les deux pays qui étaient très bons jusqu'ici. C'est ainsi que même les négociations pour un accord douanier ont échoué... La délégation autrichienne, après être restée à Rome plusieurs semaines, est rentrée à Vienne.

Le « Paese » ajoute que M. Gruber n'a toutefois pas renoncé à conclure un accord politique beaucoup plus vaste, accord qui pourrait s'appeler « triangle catholique » et qui unirait Rome, Vienne et Bonn. Les trois pays ont à défendre, sur le plan international, plusieurs problèmes communs.

Signalons enfin que, toujours d'après la même source, M. Gruber aurait longuement discuté, à la secrétairerie du Vatican, l'éventualité d'une restauration des Habsbourg en Autriche .

LES ETATS-UNIS REPOUSSENT L'OFFRE DE MÉDIATION INDIENNE

On croit savoir que, dans sa réponse au gouvernement indien, remise à l'ambassadeur repousse courtoisement l'offre indienne de médiation dans le conflit de Corée, faisant valoir :

1. Que les Etats-Unis ne font qu'exécuter les termes de la résolution du conseil de sécurité, approuvée par 52 nations.
2. Que vouloir lier, comme l'a écrit le maréchal Staline au pandit Nehru, l'agression des Nord-Coréens à la question de l'admission de la Chine communiste est une tentative de « marchandage » qui ne peut tromper personne.
3. Que les Etats-Unis sont reconnaissants à l'Inde d'être intervenue pour tenter de mettre un terme au conflit de Corée, mais que toute intervention à cette fin doit s'appuyer sur les trois conditions formulées par le Conseil de sécurité.

LES PRISONNIERS DE GUERRE EN U.R.S.S.

Un communiqué du gouvernement soviétique, diffusé par l'agence « Tass », déclare que « le 12 juin, l'ambassade soviétique à Washington a reçu du Département d'Etat une note alléguant qu'un nombre considérable de prisonniers de guerre japonais se trouvait en URSS et que le 16, l'ambassade a remis à ce département une note, l'informant, en réponse à la sienne, que la question soulevée était entièrement réglée ». Il rappelle ceux que l'agence Tass a publiés les 22 avril et 9 juin au sujet de la fin du rapatriement de ces prisonniers.

MAC ARTHUR ET L'U.R.S.S.

L'U.R.S.S. a réitéré sa demande d'annulation des mesures prises par le général Mac Arthur à l'encontre du parti communiste japonais. Elle estime que la lettre que lui a adressée ce dernier le 25 juin ne peut pas être considérée comme une réponse à sa première note qui insistait sur la nécessité d'assurer toute liberté aux partis démocratiques du Japon, conformément à l'accord de Potsdam. Elle constate enfin que la politique du général se résume ainsi : « fouler aux pieds les droits des organisations démocratiques ».

CHAHUT AU QUARTIER-LATIN

Les incendies provoqués dans la nuit du 13 au 14 juillet par les pseudo-existentialistes de St-Germain-des-Prés avaient incité la police à prendre quelques précautions le soir de la fête nationale française. Jusque vers 1 heure du matin, il ne se produisit cependant rien qui justifiât son intervention. Mais, à ce moment, un vent de folie commença à souffler...

Comme la veille, les autos furent stoppées et les occupants en butte aux galanteries excessives des garnements lancés sur la chaussée. Les agents se précipitèrent, appréhendant quelques-uns de ces indésirables trublions.

Une centaine d'entre eux se sont groupés sur le boulevard Saint-Michel et, avisant un camion de pommes de terre et de concombres qui se rendait aux Halles, ils le prirent d'assaut.

Amplement fournis en munitions, ils se mirent alors à bombarder la terrasse d'un café. Les consommateurs, parmi lesquels se trouvait M. Marcel Achard, l'auteur dramatique, durent se réfugier à l'intérieur. Dispersés par Police-Secours, les assaillants allèrent se coucher sur le boulevard St-Germain où ils entravèrent ainsi toute circulation.

Vers 3 heures du matin, l'ordre semblait rétabli, mais un peu plus tard, à Montparnasse, une barricade édifiée avec le matériel de terrasses de cafés barrait le boulevard Raspail. Nouveau raid de la police, dix arrestations — non maintenues, d'ailleurs — mirent enfin le point final à ces regrettables incidents.

VIVE CRITIQUE CONTRE L'INSUFFISANCE DE LA RAF

Sir Guy Carrot, ancien maréchal de la Royal Air Force et chef de la mission de la RAF à Washington, a critiqué devant la presse spécialisée pour les questions aéronautiques, la situation actuelle de la Royar Air Force. Il a dit qu'actuellement les commandos côtiers de la RAF sont en nombre beaucoup trop insuffisant et que la plupart des avions à leur disposition seraient d'anciens modèles. Des officiers de valeur auraient demandé leur retraite vu la maigre solde que la RAF leur accorde.

Sir Garrot a ajouté qu'une si faible aviation ne pourra jamais combattre efficacement des sous-marins et qu'une nouvelle guerre de sous-marins pourrait être fatale à la Grande-Bretagne. Il doute aussi que le renforcement de la chasse soit pleinement réalisé à la fin de 1951 et que la RAF possède suffisamment d'équipages pour ces avions.

La RAF manquerait ensuite de crédits. Les bombardiers quadrimoteurs à réaction n'auraient pas encore quitté le stade des expériences et les usines d'avions manqueraient de commandes pour la construction d'avions de transport.

DES CONSEILLERS SOVIÉTIQUES EN CORÉE DU NORD ?

Un porte-parole officiel du Département de la défense nationale a annoncé mardi que la présence auprès d'une certaine unité nord-coréenne de 10 à 20 officiers soviétiques ayant le rôle de conseillers militaires avait pu être indiscutablement établie.

Le porte-parole s'est déclaré dans l'impossibilité de donner des indications sur la composition et les effectifs de cette unité, non plus que sur l'uniforme porté par les conseillers soviétiques.

LÉOPOLD III N'ASSISTERA PAS AU CENTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Un porte parole du ministère de l'Intérieur a déclaré, mardi soir, que le défilé militaire à l'occasion de la journée de l'indépendance, n'aura pas lieu devant le palais royal. C'est la seconde fois en 24 heures que le ministère modifie l'itinéraire du défilé. Mardi matin, il annonçait que la parade aurait lieu devant le palais royal et non pas devant le palais de justice. Le soir, par contre, il précisait que le défilé aurait lieu devant le portail du Cinquantenaire, à trois kilomètres du palais royal. Les cercles bien informés déclarent que cette décision a été prise pour « éviter toute violence ».

Entre temps, on apprend que le roi ne rentrera probablement pas vendredi, mais seulement dans le courant de la journée de samedi. Le vote sur l'abrogation de la loi sur l'impossibilité de régner aura lieu dans le courant de la nuit de jeudi à vendredi. Les socialistes ne se sont pas opposés à cette proposition, faite mardi par M. Frans van Cauwelaert, qui préside la session commune des deux Chambres.

SÉRIE D'ARRESTATIONS A BERLIN

Près de 1100 propagandistes du parti communiste des « Jeunesses libres » d'obédience communiste, et des étudiants de l'Université du secteur soviétique de Berlin ont été arrêtés dans la journée de mardi par la police des secteurs occidentaux pour avoir tenté de faire signer à la population un manifeste contre la bombe atomique, dit appel de Stockholm.

D'après les déclarations de témoins oculaires, non encore confirmées par la police, le professeur de physique atomique Robert Havemann, de l'Université du secteur soviétique, et M. Wolfgang Langhoff, intendant du « Théâtre allemand » et titulaire d'un « prix national » se trouveraient parmi les personnes arrêtées.

LA BOMBE ATOMIQUE NE SERA PAS EMPLOYÉE

M. Mac-Mahon, président de la commission parlementaire de l'énergie atomique, a déclaré que « la guerre en Corée se présente sous un tel aspect qu'elle exclut l'emploi de la bombe atomique. »

25,000 POLICIERS RECHERCHENT 10 ENFANTS DISPARUS

Vingt-cinq mille policiers de Bade, Wurtemberg-Bade et Wurtemberg-Hohenzollern recherchent actuellement dix enfants disparus dans ces Laender au cours des derniers mois. Les enquêteurs sont convaincus que pour trois au moins d'entre eux — disparus en juin à Stuttgart — il s'agit d'enlèvements. L'une des victimes, une fillette de 7 ans, aurait été vue récemment avec son ravisseur présumé, mais la police, alertée trop tard, n'aurait pu retrouver sa trace.

Les recherches se poursuivent avec l'appui de voitures-radio et le concours de chiens policiers. Les photographies ont été diffusées parmi la population.

ACCROISSEMENT DU POTENTIEL MILITAIRE TURC

A l'issue du conseil des ministres restreint qui s'est déroulé de 14 à 20 h. à Yalova près d'Istamboul avec la participation des principaux chefs militaires, M. Djelal Bayar, président de la République, a déclaré à la presse : « Nous avons examiné les nouvelles mesures à prendre afin de renforcer à la fois le potentiel des forces armées turques et de réduire ces forces. Nous attachons à cette question une grande importance. Vous concevrez aisément que les conditions internationales actuelles obligent à donner la priorité absolue aux questions de la défense nationale ».

POUR EVITER LE SABOTAGE

La police militaire et navale enquêtent depuis mardi dans toute la Grande-Bretagne et recherche des personnes soupçonnées d'avoir saboté des installations portuaires du pays. Ce sont les récentes explosions de Portsmouth ainsi que la découverte de trois tentatives de sabotage sur des destroyers qui sont à l'origine de tout ce branle-bas. Bien que jusqu'ici seule la marine paraît visée, on a l'impression que l'armée de terre est également sous la menace des saboteurs comme aussi la flotte aérienne. Les fabriques d'avions sont l'objet d'une surveillance extrêmement sévère. On signale que les trois ou quatre sabotages mentionnés plus haut ont été décelés à bord de deux unités ancrées à Dovonport et d'un destroyer en haute mer.

UN « GANG DE LA DROGUE »

« Monsieur Albert », alias Ansa Bistoni, chef d'un nouveau « gang de la drogue », sa maîtresse et seize autres personnes ont été arrêtées mardi matin à la suite d'une longue enquête effectuée à Marseille et à Paris par la brigade mondaine de la police judiciaire qui a saisi, au cours de la perquisition, une dizaine de kilos d'opium et quelques centaines de grammes d'héroïne.

Bistoni, longuement interrogé, s'est montré très discret sur l'identité de ses fournisseurs mais la police a pu établir que l'opium avait été livré par des marins revenant d'Extrême-Orient.

Bureau fiduciaire
Henri Gianadda
Licencié de la Fac. S.E.S.
Tél. 2 29 01 **Sion** Case postale 217
Avenue Pratifori (à côté de la Poste)

IMPRIMERIE GESSLER — SION

CINÉMA LUX

DÈS CE SOIR MERCREDI
GABY MORLAY — FERNANDEL
CHARLES TRENET — CHARPIN
dans un grand film français
La calvacade des heures
combien d'heures ne voudrions-nous pas n'avoir connue. Combien d'heures voudrions-nous voir se prolonger indéfiniment ?... mais le destin indifférent les égrène sans soucis de vos vœux ni de vos désirs.

CAPITOLE

DÈS CE SOIR MERCREDI
VIVECA LINDFORS — DENNIS MORGAN
et VICTOR FRANCEN
dans un grand film américain tourné sur les lieux même de l'action
OMBRES SUR PARIS
Un film fort sur les temps durs de l'après-guerre. (PARLÉ FRANÇAIS). La femme traquée, CHRISTINE que son amour sauvera de la mort c'est VIVECA LINDFORS que l'on appelle déjà LA NOUVELLE GARBO.
UNE RÉVÉLATION !

CONFEDERATION

LA CROIX-ROUGE SUISSE ET LES PARTISANS DE LA PAIX

Un « Comité des partisans de la paix » recueille actuellement dans différentes régions de la Suisse des signatures destinées à une pétition pour l'interdiction de l'arme atomique. Ainsi que quelques-unes de nos sections nous en ont informés, on fait courir le bruit que la Croix-Rouge suisse est à l'origine de cette pétition, ou encore qu'elle la patronne. Cette allégation pourrait paraître vraisemblable, car dans la pétition, les initiateurs se réfèrent à l'appel que, en corrélation avec les nouvelles Conventions de Genève, le Comité international de la Croix-Rouge a lancé en mai 1950 aux pays signataires au sujet de l'interdiction de l'arme atomique.

La Croix-Rouge suisse déclare n'avoir aucun rapport quelconque avec les promoteurs de la pétition et avec la collecte de signatures. Elle s'élève énergiquement contre l'emploi abusif du nom de la Croix-Rouge pour une action qui vise ouvertement des buts politiques. La Croix-Rouge suisse ne manquera pas d'en avertir les autorités de police compétentes.

Cependant, la Croix-Rouge suisse se fait un devoir de proclamer qu'elle soutient énergiquement tout effort tendant à protéger la population civile de façon efficace contre les horreurs de la guerre moderne.

CE QU'A COÛTÉ L'ÉCONOMIE DE GUERRE

Selon le rapport sur l'économie de guerre 1939-1948, les frais d'administration de celle-ci se sont élevés à 193,18 millions de francs. Ils atteignent le chiffre le plus élevé en 1945 avec 37,2 millions de francs. En 1946, les dépenses de l'économie de guerre tombèrent à 25,6 millions de francs, et en 1947 à 17,9 milions. Au début de la guerre, l'organisation occupait 221 fonctionnaires. En 1940 ce chiffre fut de 594, l'an suivant de 1809 pour atteindre celui de 3633 en 1943. Dès lors, il retomba à 3285 en 1944, à 2914 en 1945, à 1455 en 1946 et à 969 en 1947.

IL N'EXISTE AUCUNE RAISON DE MODIFIER LA PARITÉ DU FRANC

Un député popiste ayant cru devoir se faire l'écho des bruits répandus à l'étranger, dans une certaine presse, au sujet d'une prochaine dévaluation du franc suisse, le Conseil fédéral y apporte un démenti catégorique.

Il déclare que du point de vue monétaire, il est sans importance qu'une partie des stocks d'or soit possédée par la Confédération plutôt que par la banque d'émission. En conséquence, il n'existe aucun rapport entre les reprises d'or qu'effectue la Confédération et la parité du franc suisse. Ces reprises visent uniquement à restreindre la liquidité du marché de l'argent et des capitaux afin qu'elle ne puisse exercer une influence défavorable sur le taux de l'intérêt. Selon une convention conclue avec la Banque nationale suisse, la Confédération a procédé, ces derniers mois, à des reprises d'or pour un montant de 200 millions de francs. Pas plus que précédemment, précise encore le Conseil fédéral, il n'existe aucune raison de modifier la parité du franc.

LÉGISLATION SUR L'ALCOOL

Dans sa séance de lundi, le Conseil fédéral a pris un arrêté modifiant le règlement d'exécution de la loi sur l'alcool. La modification concerne le chapitre des contraventions de la dite loi et revise une disposition relative au procès-verbal de contravention. Jusqu'ici, le procès-verbal devait mentionner « le cas échéant, la déclaration de soumission du prévenu, légalisée par le fonctionnaire judiciaire ou municipal présent ». Dorénavant, le procès-verbal mentionnera « le cas échéant, la déclaration par laquelle le prévenu reconnaît formellement et sans restriction moins rigoureuse que celle exigée autrefois a pour but de libérer le contrevenant d'un tiers de l'amende s'il se soumet volontairement et sans réserve à la décision de l'autorité administrative.

UN APPEL A LA SOLIDARITÉ S'ADRESSANT AU COMMERCE ET AUX CONSOMMATEURS

Lorsqu'on connaît quelque peu la situation économique de la Suisse et qu'on l'examine dans son ensemble, on se rend compte que notre pays ne peut pas se passer des importations; ceci est vrai non seulement dans les secteurs où les matières premières, les produits partiellement fabriqués ou les produits alimentaires nous font défaut, mais également dans de nombreux autres domaines, si nous ne voulons pas porter un grave préjudice à l'exportation et au tourisme. Mais la condition première des échanges de marchandise sur le plan international est qu'il existe une base semblable, que le prix des matières premières, les salaires, les heures de travail, les conditions sociales soient à peu près les mêmes, et surtout que toutes les offres de dumping soient écartées.

Et ce sont là précisément les plaintes contre la concurrence étrangère qui s'élèvent de plus en plus fréquemment. Elles proviennent de cercles d'anciennes industries suisses, réputées et bien introduites, comme l'industrie du fer, du métal, des ferrements et des serrures, et l'industrie des articles de coutellerie. Les fabricants suisses de cuisinières à gaz, d'autre part, rendent de nouveau les revendeurs attentifs aux graves dangers provoqués par les livraisons de dumping. Tant les producteurs et les revendeurs que les consommateurs, les employeurs que les employés ont le plus grand intérêt à ce qu'un standard de vie stable soit maintenu en Suisse; de cette manière seulement il sera possible d'assurer durablement à tous un travail et un gain équitable. Des livraisons en provenance de l'étranger qui ne répondraient pas aux conditions requises risqueraient de ruiner l'économie nationale, et le peuple suisse tout entier aurait à en subir les conséquences.

Pour toutes ces raisons, les cercles intéressés semblent donc justifiés d'attirer l'attention sur ces réalités et de mettre les revendeurs et les consommateurs en garde contre de telles importations de dumping. Ils sont d'autant plus en droit de le faire qu'ils n'ont reculé, pendant la période de guerre et d'après-guerre, devant aucun effort, devant aucun sacrifice pour couvrir les besoins de la Suisse, et qu'ils utilisent l'ARBALÈTE, la marque suisse d'origine déposée bien connue, qui prouve que leurs produits sont fabriqués en Suisse; c'est le cas notamment des fabricants de cuisinières à gaz, des fabricants de ferrements et de lames de rasoir.

CANTON DU VALAIS

OBERWALD — Dans un tournant

Mme Claire Hofmann-Vogel, de Zurich, est entrée en collision avec sa voiture dans un virage près d'Oberwald, contre l'auto de M. Isidore Kraus, de Lucerne.

OBERWALD — Une fillette renversée par une auto

Entre Oberwald et Obergesteln, M. Charles Rivier, de Lausanne, au volant d'une auto, a renversé dans des circonstances que l'enquête établira, la petite Agnès Burgener. L'enfant, âgée de 11 ans, a été relevée avec des blessures à l'épaule, des plaies à la tête et des contusions.

RIDDES — Un side-car happé et projeté dans une vigne

Après avoir franchi le pont de Riddes, en direction de Sion, une auto genevoise, conduite par M. A. Bovay, a happé un side-car sur lequel se trouvaient M. et Mme Werner Bloch, de Davos. Le side-car fut projeté par la violence du choc, dans une vigne en bordure de la route. M. et Mme Bloch ont été relevés avec de graves blessures et conduits à l'hôpital. Leur machine est en partie démolie.

CHARRAT — Une étrange mort

Sur la chaussée, près de la ferme Gay, à Charrat, on a trouvé le corps de M. Edouard Mabillard, habitant Martigny. D'après une enquête il semble que cet homme a été tué par un automobiliste dans des circonstances non établies.

CHARRAT — Renversé par une moto

M. Charles Rouiller, de Troistorrents, qui circulait à motocyclette, a happé un cycliste un peu sourd, M. Jean Lorenz, ouvrier agricole à Charrat. Les deux hommes ont roulé à terre. Seul M. Rouiller a été blessé.

MARTIGNY — Un char accroche une auto

M. Marius Formaz, de Fully, qui conduisait un attelage a accroché l'auto de M. Charles Reimann de La Bâtiaz en lui occasionnant des dégâts.

BOURG ST PIERRE — En descendant le col du St-Bernard

Une voiture pilotée par M. Frédéric Brath, de Châtillon près d'Aoste, a été happée par une automobile qui descendait du col du St-Bernard, que conduisait M. René Trachsel, du Sentier. Dégâts matériels. Pas de blessés.

BAGNES — Contre une grange

Le chauffeur Edwin Kocher, de Morges, qui conduisait un camion de l'Union suisse des Coopératives a accroché l'angle d'une grange appartenant à M. J. Bessard, de Villette. Dégâts matériels.

SALVAN — Chute mortelle dans la Salanfe

Un ouvrier, M. Alexandre Rielle, d'Ayent, âgé de 35 ans, s'est tué en tombant d'une certaine hauteur dans la Salanfe. Il avait passé la soirée à Van d'en Haut et rentrait au cantonnement du chantier de l'E.O.S. En traversant une passerelle jetée sur la rivière il perdit l'équilibre et tomba dans le torrent, sur des pierres, où il fut tué sur le coup.

ST-GINGOLPH — Accrochage de voitures

Une auto genevoise a heurté une voiture vaudoise devant la douane suisse. Elle était conduite par M. Jean Rusillon. Dégâts matériels.

LE CINÉMA POUR ENFANTS

Le but essentiel du cinéma pour enfants — du point de vue exprimé par le Bulletin de la Jeunesse Suisse romande par P. E. — est de façonner le goût du public juvénile. Il ne suffit pas de vitupérer le cinéma commercial qui ne se soucie pas de la santé morale du public. Il est inutile d'invoquer les autorités ou les censures de tous genres. La plus farouche des interdictions n'a jamais valu une action positive, même modeste. Habituons donc les enfants au beau ; façonnons leurs yeux et leurs oreilles aux valeurs. D'eux-mêmes, le moment venu, ils feront la critique qui s'impose en face de tel film abrutissant ou de tel spectacle inconsistant.

On comprendra alors toute l'importance du ciné-club. Celui-ci n'est rien d'autre qu'un groupement de jeunes qui, dans le cadre d'une ville par exemple, par les cellules que sont les écoles ou telles autres institutions, unissent leurs efforts pour louer des films, les projeter et les discuter. Union des moyens financiers — cotisations ; organisation démocratique — self government et choix des films par la base, ose-t-on dire ; formation du goût — discussion des films présentés.

DIABLERETS
L'APÉRITIF COMPLET

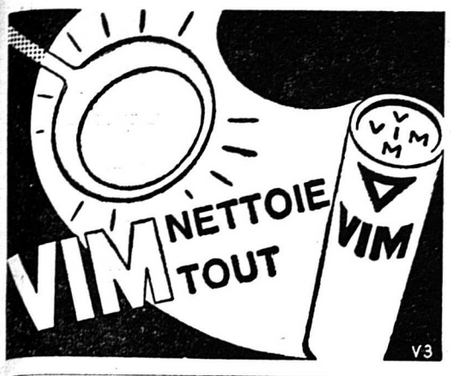

UN DRAME AU GRAND COMBIN

On a trouvé avant-hier un cadavre au glacier du Gd-Combin. L'identité de celui-ci a maintenant pu être établie d'une façon exacte. Il s'agit de M. Maulio Sartorelli, industriel à Milan. Il n'était pas « solitaire ». En effet, il était accompagné d'un ami, M. Dr Vergani, psychiâtre, habitant également Milan.

Ils ont effectivement été surpris par la tourmente de vendredi. Durant la nuit de vendredi à samedi ils essayèrent de se creuser un refuge directement dans la glace. Malheureusement l'épuisement et le froid vinrent à bout de M. Sartorelli. Sans doute pris de panique, M. Vergani s'en alla seul en direction du col de Fenêtre. Il fut retrouvé totalement épuisé, mais heureusement vivant. Il s'était fracturé une cheville dans sa course effrénée. Il souffre également d'un début de congélation des mains et des pieds.

C'est un groupe de touristes conduit par le prieur de Martigny, M. Besson, qui a découvert au sommet du Grand-Combin le cadavre de l'industriel de Milan. Une colonne de secours est partie la nuit dernière et a redescendu le cadavre dans la vallée de Bagnes mardi après-midi. Un mulet a été amené à cet effet à la cabane Panossière.

LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION EN JUIN

Il résulte d'une statistique établie par le service de la circulation en Valais que 78 accidents de la circulation ont été signalés dans le canton en juin 1950. Trente-huit personnes ont été blessées, 23 hommes, 10 femmes et 5 enfants. Un enfant a été tué.

PREMIÈRE MESSE A ERDE-CONTHEY

Une première Messe ! Quelle grâce, quelle allégresse pour la paroisse qui en est la bénéficiaire heureuse !

Dimanche 9 juillet, la paroisse de la Sainte Famille avait l'insigne bonheur de voir l'un de ses fils monter à l'Autel du Seigneur. Le Chanoine Alphonse Berthousoz, de la Congrégation du St-Bernard était à l'honneur.

Dès le matin plein d'un radieux soleil, le village avait sa physionomie des grands jours. La décoration sobre, mais d'un goût avisé invitait le cœur de chacun à la joie du Ciel. Un peu avant *10* heures, un nombreux cortège, fanfare « Edelweiss » en tête conduisait le jeune prêtre au sanctuaire paroissial.

Tandis qu'à l'Autel le primiciant implore avec ferveur les dons de Dieu sur une assistance recueillie, la Chorale enlève avec brio une messe polyphonique très goûtée. Assisté du Rd Doyen Lathion, curé de la paroisse comme Père Spirituel, du Chanoine Daven et de l'Abbé Séverin — deux enfants de Conthey — comme diacre et sous-diacre, le prêtre de ce jour impressionne l'assemblée par sa piété toute divine. C'est à Mgr Adam Rdme Prévôt du St-Bernard qu'il appartenait de prononcer l'allocution de circonstance. Avec le talent qu'on lui connaît, il magnifia le Sacerdoce sur le thème de l'Evangile du jour. Le Saint Sacrifice s'achève par la première bénédiction du primiciant.

Une production encore de l'« Edelweiss » et les invités se retrouvent à la salle paroissiale pour le banquet. Ce fut, dans une ambiance familiale, un royal repas de famille. Comme il se doit en pareille circonstance, le Rr Curé de la paroisse ouvre les feux oratoires en nommant major de table l'appointé René Jacquemet. Sous sa baguette expérimentée, les toasts et les discours fusent. Les rires et les applaudissements sont le reflet de la saine gaîté qui règne. Tour à tour, les orateurs chantent Dieu, le Sacerdoce et le Pays. Au risque d'oublier tant d'éloquentes paroles, mieux vaut ne citer personne.

Vers 16 heures 30, le Te Deum et la bénédiction du TSS viennent mettre un point final à cette journée dont tous les participants garderont le souvenir bien vivant.

Au Chanoine Berthousoz et à sa courageuse famille va toute notre gratitude pour les heures bénies qu'ils viennent de nous faire vivre. Nos prières et nos vœux les plus sincères accompagnent le Prêtre de Dieu au seuil d'une vie toute de sacrifice et d'oubli de soi. Aux jours troubles que nous vivons, quel réconfort pour l'âme qu'un jeune qui engage pleinement son enthousiasme et sa ferveur au service de la plus noble, de la plus urgente des Causes : Celle du Christ. **P. B.**

UNE SÉRIE D'ACCIDENTS

Au moment où elle allait quitter Brigue, une voiture lucernoise pilotée par M. Isidore Kraus, entra en collision, à un tournant du chemin, avec une autre voiture conduite par Mme Claire Hofmann-Vogel. 800 fr. de dommages.

A la rue de l'Entremont, à Martigny-Bourg, un camion de la société des Eaux de Montreux, conduit par M. Arthur Amoos et un car de la maison de transport Pouly à Vevey, conduit par M. Théodore Weber, se sont accrochés et ont subi des dégâts.

Un char attelé d'un cheval appartenant à M. Marius Formaz, de Fully, a accroché, à la place centrale à Martigny, une voiture en stationnement de M. Charles Reinmann de la Bâtiaz et l'a endommagée.

COURS ALPIN D'ÉTÉ BR. MONT. 10

La Brigade de montagne 10 organise pour ses ressortissants un cours volontaire d'alpinisme d'été, du 28.8.50 au 10.9.50, destiné aux débutants comme aux patrouilleurs avancés.

Pour tous renseignements, comme aussi pour les inscriptions, s'adresser au bureau Br. mont. 10 à Lavey-Village.

PETITE HISTOIRE DE ZERMATT

A l'aube des fastes alpins de Zermatt, viennent d'abord les naturalistes, les « fous de la nature », qui s'aventuraient dans les vallées reculées, les uns avec la truelle du botaniste, d'autres avec le marteau du géologue, ou le calepin de croquis et de notes. La première de ces équipes, armée d'herbiers suspects, apparut aux yeux effrayés des Zermattois lorsque le grand Haller composait sa fameuse épopée alpestre. Le village, qui de mémoire d'homme, n'avait vu d'étrangers, les prit pour des espions et peu s'en fallût qu'on ne les chassât. Il en advient pareillement à H. B. de Saussure, le pionnier des Alpes, lorsqu'en 1792 il parut à Zermatt descendant du col du Théodule. Les bons Zermattois ne se doutaient pas encore que le monde alpestre venait de s'ouvrir au tourisme. Mais ils ne purent empêcher l'inévitable, que les enthousiastes de Zermatt n'en écrivissent à leurs amis, qu'ils ne fissent des articles de journaux et des livres, et qu'ils ne chantassent au loin la louange des merveilles qu'ils avaient découvertes.

Les préjugés les plus massifs finissent toujours par céder devant l'inévitable. Les premières résistances passées, Zermatt en vint bientôt à offrir à ses hôtes l'hospitalité de sa cure, et, le jour de l'été 1800, où apparut le premier touriste anglais provoqua dans les cœurs zermattois déjà plus de joyeux étonnement que de regret. En une seule année Zermatt vit venir une centaine de touristes, en sorte qu'à la cure, les soins hôteliers l'emportaient sur les soins spirituels. Le gouvernement dut y mettre ordre et défendit au clergé de tenir auberge. Un citoyen zermattois avisé en profita pour ouvrir une maison de trois lits, qu'il décora du nom d'hôtel, et ce fut là le petit trait de génie qui devait mettre en branle toute l'industrie touristique. Mais son hôtel ouvert, le bon mège Lauber s'en tint là, sans se douter des fructueuses virtualités que renfermait son idée. Il appartenait à une tête plus entreprenante d'en tirer les conséquences. Ce fut Alexandre Seiler. Il quitta la petite savonnerie qu'il exploitait à Sion, racheta l'hôtel Lauber qui comptait à présent 14 lits, l'agrandit de cinq fois, en bâtit un deuxième, puis dans la suite, en prit à bail un troisième bâti par la commune, puis encore l'auberge du Riffelberg, « la plus haute de l'Europe, au pied du Mont-Rose », et ne cessa plus de créer, d'organiser, de propager, invulnérable aux coups et aux difficultés qui menacèrent son œuvre, et porté par une volonté mystique de faire de Zermatt un centre de tourisme mondial. Un événement décisif, l'émouvante ascension du Cervin de 1865, mit Zermatt en vedette dans le monde dès alpinistes. Partagés entre la curiosité et l'effroi, tout ce qu'il y avait de grimpeurs, de voyageurs, d'amateurs de sensations et de touristes de vacances, accourut à Zermatt. Dès lors la station est lancée, et son essor ultérieur est peut-être sans exemple dans l'histoire du tourisme. D'abord on songe à créer une grande route pour voiturer les foules qui grossissent à chaque été. Puis on abandonne le projet. Seul un chemin de fer pourra suffire aux besoins du trafic à venir. Et donc le 6 juillet 1891 la première locomotive du Viège-Zermatt poussait son premier coup de sifflet dans le cirque du Cervin. Mais l'écho que lui renvoyaient les pentes du Gornergrat — ce fameux Gornergrat que l'on considérait depuis les années 48 comme le vrai pivot du royaume alpin de Zermatt — cet écho annonçait déjà que le Gornergrat ne tarderait point à recevoir aussi son rail, pour transporter les masses enthousiastes jusqu'aux 3138 mètres de son belvédère. En 1898, en effet, la ligne du Gornergrat, la plus haute du continent, s'ouvrait à l'exploitation. C'était faire preuve de prévoyance, car durant ces années la vogue de Zermatt s'amplifia selon une progression géométrique. Ce ne sont plus mille visiteurs, mais près de cent mille qui s'en viennent chaque été respirer l'air des cîmes. Après le désarroi de la Grande Guerre, dès la paix rétablie, l'on reprend le chemin de Zermatt. Mais cette fois le tourisme découvre Zermatt peut-être aussi une parfaite station d'hiver. La ligne de la vallée doit se parer pour ces nouveaux besoins. Elle s'électrifie et s'équipe pour le trafic permanent. Celle du Gornergrat ne veut pas rester en arrière, et des travaux de protection poussés de plus en plus haut lui permettent enfin d'atteindre en plein hiver les glorieux champs de neige du Riffelberg.

Zermatt a-t-il dit son dernier mot ? Pour nous vivants peut-être. Mais l'avenir dispose encore là-haut d'une riche matière pour en tirer des émotions nouvelles. Et le premier chapitre de l'histoire de Zermatt permet d'augurer les singuliers développements qui sont promis au Zermatt de demain. **Paul Budry**

CHRONIQUE SÉDUNOISE

UN CAMBRIOLAGE DANS UNE CONFISERIE

Un malfaiteur a pénétré par effraction dans les locaux de la confiserie Tairraz, à Sion. Il a emporté de l'argent et de la marchandise. On le recherche activement.

UNE MANIFESTATION SPORTIVE

Tous les amis du cyclisme valaisan ne manqueront pas d'assister au championnat valaisan organisé à Sion par le Cyclophile et qui se déroulera le 23 juillet. A cette occasion une grande fête champêtre aura lieu samedi dès 23 heures dans le jardin du Café National et dimanche dès 15 heures, on se retrouvera pour le bal. Toute la population est cordialement invitée à assister au championnat et aux manifestations attrayantes et divertissantes qui ouvriront et clôtureront les courses.

PRIX « ESSAIS » 1950

Poursuivant la tâche qu'il s'est proposée, « Essais » s'efforce de satisfaire aux exigences des jeunes et créer à leur intention « un prix de la nouvelle » ; « un concours de contes et nouvelles » est ouvert à tous les jeunes gens de langue française. Age limite : 21 ans.

Le texte soumis devra comporter un minimum de 3 pages dactylographiées et un maximum de 12 pages dactylographiées (format commercial ordinaire). Seuls les inédits seront pris en considération.

L'auteur de la nouvelle primée recevra un prix en nature, d'une valeur de 50 francs, offert par le journal « Essais ».

Les textes seront examinés par un jury de 6 membres dont 4 écrivains de Suisse romande et 2 étudiants des classes littéraires de Suisse romande. Ce jury sera présidé par M. Maurice Zermatten.

Les textes, non signés, porteront une devise qui sera reproduite sur un pli cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur, son âge et une indication sommaire sur ses études actuelles ou son apprentissage. Les ouvrages non retenus ne seront pas retournés, mais resteront à la disposition de leur auteur à la rédaction d'« Essais ».

Les décisions sont sans appel, les candidats s'engagent à les accepter. Le jury choisira trois nouvelles ; elles seront publiées dans le numéro 2 (deuxième année, avril 1951) d' « Essais ». Le premier prix écherra à la nouvelle qui obtiendra le maximum de voix au vote auquel pourront prendre part tous les électeurs d'« Essais ».

Le résultat définitif sera annoncé dans le numéro 4 (deuxième année, juin 1951) d'« Essais ».

Les membres du jury, les rédacteurs et collaborateurs d'« Essais » ne participeront pas au concours.

Les textes devront parvenir en trois exemplaires dactylographiés à la rédaction d'« Essais » avant le 31 décembre 1950 à minuit.

Les ouvrages non conformes aux conditions ci-dessus seront écartés.

« Essais » Rédaction : Route de Marly 106, Fribourg, téléphone (037) 2 44 49.

Imprimerie Gessler * Sion

LA SAISON DES HARICOTS

Soudainement, les haricots sont arrivés, eux aussi, en grandes quantités sur le marché et attendent les acheteurs. Il est un fait qu'à la saison chaude les fruits trouvent plus facilement des amateurs que les légumes. Malgré cela il serait dommage, si les ménagères ne profitent pas de l'offre avantageuse. Par les chaleurs il n'est pas nécessaire que les haricots soient servis chaque fois et inévitablement avec du lard ; une salade rafraîchissante aux haricots, par exemple, sera sûrement accueillie avec enthousiasme. En plus, les haricots se prêtent mieux que n'importe quel légume pour la conservation. Séchés, fermentés ou conservés au sel, toujours ils seront une provision bienvenue pour les mois d'hiver.

SOCIÉTÉ SUISSE POUR L'ASSURANCE DU MOBILIER A BERNE

Malgré les répercussions d'une haute conjoncture allant en diminuant, les affaires de la Mobilière Suisse se sont développées d'une manière réjouissante au cours de l'année écoulée, tantôt dans la branche incendie que dans les branches annexes (chômage ensuite d'incendie, vol avec effraction, dégâts des eaux et bris des glaces).

La Mobilière Suisse est en tête de tous les assureurs incendie travaillant en Suisse. Le capital qu'elle assure à fin 1949 se monte à 22,283,111,313 Fr. et représente le 41,4% des biens mobiliers et immobiliers assurés contre l'incendie par les assureurs privés. Les sinistres payés au cours de l'année s'élèvent ensemble à Fr. 14,421,357.60 ce qui représente un montant encore jamais atteint.

Il ressort du compte pertes et profits que, du bénéfice net réalisé, 1,75 millions de francs ont été attribués au fonds de participation aux bénéfices des assurés. Ce fonds se monte actuellement à 4,25 millions de francs. D'autre part 300,000 francs ont été attribués à divers institutions de prévoyance du Personnel de la Direction et des agences et Fr. 70,000.— ont été versés pour des dons.

En ce qui concerne l'assurance contre le vol avec effraction, il est intéressant de constater que 2779 sinistres ont été payés dont 1743 pour des vols de bicyclettes, ce qui nous donne une moyenne de presque 5 vélos volés par jour.

Nous devons malheureusement constater que dans notre pays également, des vols, des effractions audacieuses et des attaques téméraires à main armée sont commis en grand nombre. A vrai dire, la police criminelle met dans bien des cas la main sur les auteurs ; cependant, les biens volés ne peuvent la plupart du temps pas récupérés ou lorsqu'ils le sont, on les retrouve en mauvais état.

Commune de Sion

Avis officiels

A PROPOS DES RÉSERVES DE MÉNAGE

A propos des réserves de ménage à effectuer, il est bon, croit-on, de rappeler que celles-ci doivent être constituées au cours des deux prochains mois. Les ménages peuvent donc les acheter par petites quantités et au fur et à mesure de leurs possibilités financières. D'ailleurs ce système rendra service aux commerçants qui doivent avoir le temps de se réapprovisionner auprès des grossistes et ces derniers auprès des fabriques, pour pouvoir faire face à la demande. Il n'est pas du tout justifié de croire qu'il est absolument nécessaire d'acheter toutes les denrées en bloc et immédiatement. Le public ne doit donc pas s'affoler et provoquer une désorganisation des rouages commerciaux par des achats exagérés. Les commerçants devraient même réduire les demandes inconsidérées formulées par la clientèle... Les réserves à constituer doivent couvrir les besoins d'un ménage pendant deux mois.

LES SPORTS

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Rouen-Dinard, 316 km.

1ers ex-aequo Desbats et Corrieri, 10 h. 35' 51"; 3. Prouzet, 10 h. 36' 16"; 4. Sciardis, 10 h. 36' 16"; 5. Meunier; 6. Lambertini; 7. Lajoie; 8. Dubuisson; 9. Ockers; 10. ex-aequo André Brulé, Leoni, Ferlini, Hendrikx, Darneugilehm, Bobet, Voos, Voorting, Redolfi, Blomme, Beayert, Gauthier, Bauvin, Verscheuren, Kallert, Blussom, Tacca, Giguet, Storme, Rolland; 30es ex-aequo Goldschmidt, Bersci, Pedroni, Beayens, Cogan, Sforacchi, Kemp, Deprez, Ernzer, Dussault, Croci-Torti, Lambrecht, Magni, Brignole, Bartali, Piot, Robic, Demulder, G. Weilenmann, Pividori, Pontet, Rol, Schotte, de Muer, Goasmat, Brambilla, Queugnet, Waartmans, Ferdi Kubler, Chapatte, Lazaridès, Pasotti, Moineau, Metzger, G. Aeschliman, Zbinden, etc.

Classement général

1. Gauthier, 41 h. 08' 20"; 2. Goldschmid, 41 h. 10' 20"; 3. de Muer, 41 h. 10' 46"; 4. Piot, 41 h. 11' 22"; 5. Lambrecht; 6. Storma; 7. Meunier; 8. Kirchen; 9. Kubler; 10. Bresvi; 11. Bartali; 12. Schotte; 13. Geminiani; 14. Chapatte; 15. Brambilla; 16. Blomme; 17. Ockers; 18. Robic; 19. Bobet; 20. Impanis; 21. Rolland; 22. van Ende; 23. Magni; 24. Dupont; 25. Leoni; 26. Thuayre; 27. Hendrickx; 28. Marius Bonnet; 29. Redolfi; 30. Pasotti; 31. Couvreur; 32. Verschueren; 33. Pontet; 34. Cogan; 35. Baldassari.

GYMNASTIQUE

Les Championnats du monde

Barres : 1. Suisse, 113,90 ; 2. Finlande, 112,85 ; 3. France, 111,85 ; 4. Italie, 104,65.

Barres fixes : 1. Suisse, 115,20 ; 2. Finlande, 112,80 ; 3. France, 110,50 ; 4. Italie, 106,70.

Cheval-arçon : 1. Suisse, 114,20 ; 2. Finlande, 110,40 ; 3. Italie, 105,80 ; 4. France, 96,80.

Exercices à mains libres : 1. Finlande, 113,65 ; 2. Suisse, 113,15; 3. France, 111,20; 4. Italie, 109,90.

Saut au cheval : 1. Suisse, 115,45 ; 2. Finlande, 113,75 ; 3. France, 110,90 ; 4. Italie, 99,90.

Total : Suisse, 852,30 ; 2. Finlande, 838,60 ; 3. France, 807,85 ; 4. Italie, 728,90.

Classement individuel :

Barres : 1. Eugster, Suisse, 19,85 ; 2. Rove, Finlande, 19,45 ; 3. Dot, France, 19,35.

Barre fixe : 1. Aaltonen, Finlande, 19,45 ; 2. Huhtanen, Finlande, 19,40 ; 3. Stalder et Lehmann, Suisse, 19,35.

Anneaux : 1. Lehmann, 19,60 ; 2. Rove, Finlande ; 3. Eugster, Suisse, 19,20.

Cheval-arçon : 1. Stalder, Suisse, 19,70 ; 2. Adatte, Suisse, 19,35 ; 3. Lehmann, 19,05.

Exercices à mains libres : 1. Gebendinger et Stalder, Suisse, 19,25 ; 3. Dot, France, 19,20.

Saut au cheval : 1. Gebendinger, Suisse, 19,45 ; 2. Rove, Finlande, 19,35 ; 3. Lehmann, 19,30.

Classement final individuel : 1. Walter Lehmann, Suisse, 143,30 ; 2. Marcel Adatte, Suisse, 141 ; 3. Rove, Finlande, 140,80 ; 4. Figone, Italie, 139,95 ; 5. Stoffel, Luxembourg ; 6. Stalder, Suisse, 139,40 ; 7. Viskari, Finlande, 138,95 ; 8. Gebendinger, Suisse, 138,80.

Anneaux : 1. Suisse, 113,70 ; 2. Finlande, 112,80 ; 3. France, 110,55 ; 4. Italie, 106,70.

Dames, classement du concours général :

1. Suède, 607,500 ; 2. France, 598,766 ; 3. Italie, 594,250 ; 4. Yougoslavie, 589,333 ; 5. Pologne, 587,333 ; 6. Autriche ; 7. Belgique.

Classement dans l'exercice d'ensemble :

1. Suède, 72,80 ; 2. Yougoslavie, 70,00 ; 3. France, 69,20 ; 4. Pologne, 68,20 ; 5. Belgique, 66,40 ; 6. Italie ; 7. Atriche.

Dames, classement général

1. Raxoczy, Pologne, 94,016, championne du monde ; 2. Petersson, Suède, 91,7 ; 3. Kolar, Autriche, 91 ; 4. Berggren, Suède ; 5. Lemoine, France ; 6. Durand, France ; 7. Micheli, Italie ; 8. Sandahl, Suède ; 9. Vogelbacher, France ; 10. Nutti, Italie, etc.

Saut au cheval : 1. Rakoczy, Pologne, 23,66, championne du monde; 2. Kolar, Autriche, 23,466; 3. Lemoine, France, 23,400 ; 4. Lindberg, Suède ; 5. Reindlowa, Pologne.

ATHLÉTISME

Championnats suisses des concours multiples 1950

Environ 200 des meilleurs athlètes suisses qui pratiquent le décathlon olympique, ainsi que plusieurs athlètes étrangers, dont quelques-uns figurent sur la liste des 10 meilleurs européens, participeront aux Championnats suisses des concours multiples qui auront lieu les 5-6 août sur le stade de gymnastique Wankdorf, à Berne. Nos athlètes auront donc la rare occasion de pouvoir se mesurer avec des athlètes étrangers de format international. Les championnats suisses des concours multiples gagneront de ce fait en intérêt. A côté du décathlon olympique pour les actifs, on organisera comme d'habitude un concours multiple pour les seniors.

Changement de nom

Afin d'éviter à l'avenir toute confusion, le comité central de l'Association fédérale d'athlétisme léger (SFG) a décidé de supprimer la dénomination en langue française : « Association fédérale des gymnastes athlètes » et de la remplacer avec effet immédiat par la traduction pure et simple du nom en langue allemande : « Association fédérale d'athlétisme léger (AFAL), sous-section de la Société fédérale de gymnastique (SFG).

Dans nos sociétés...

C. A. S., groupe de Sion. — Samedi 22 et dimanche 23 juillet, Course de Groupe à la Sudlenzspitze-Nadelhorn, avec guide. Messe à la Cabane des Mischabel. Inscriptions auprès du Dr Pierre Allet (tél. 2 11 43) ou au stamm le mercerdi 19 juillet (dernier délai).

C.S.F.A. — La course Tourtemagne-Schwarzhorn a été renvoyée aux 22 et 23 juillet. Inscriptions jusqu'à vendredi soir chez Mlles Müller, rue de Conthey.

F.-C. Sion. — Assemblée générale annuelle jeudi 20 juillet à 20 h. 30. Hôtel de la Planta.

FROMAGE Case postale 139 BELLINZONE
nous offrons :
GORGONZOLA gras Fr. 3,— le kg.
FORMAGGELLE grasse pièce de 2 kg. Fr. 4,— le kg.
Formaggi, cas. post. 139, Bellinzona

GRANDE MANIFESTATION SPORTIVE
Championnat valaisan cycliste
organisé à Sion par le Cyclophile Sédunois le 23 juillet 1950.
Samedi 22 dès 20 heures
GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE
dans le jardin du Café National
Dimanche 23 dès 15 heures
GRAND BAL
Invitation cordiale

A vendre
jolie poussette et 1 petit lit blanc. Tél. 2 19 14, Sion.

Achat continuel de
machines à tricoter
main « Dubied ». Case postale 379, Genève-Stand.

LA BONBONNIERE
BÜCHELER - SION
vous recommande ses spécialités de glace

Jeune fille
ayant obtenu diplôme de commerce cherche place comme employée de bureau débutante.
Prière de faire offres sous chiffre P 8655 S, Publicitas, Sion.

A vendre ou à louer
MAISON
constr. récente, 4 chambres, bain, cuisine, cave, buanderie, galetas, et place attenante.
S'adresser sous chiffre P 8596 S, Publicitas, Sion.

ATTENTION ! Pour la première fois à Sion
Cirque-Arène Anbon
sur la place en face du Cinéma Lux
BIMBO, homme-singe (qui a séjourné avec grand succès au Cirque Knie).
GROUPE DE CHIENS dressés
et nombreux ARTISTES INTERNATIONAUX.
Chaque soir à 20 h. 30 représentation
Dimanche matinée à 15 heures.

Sommelière
expérimentée, parlant 2 langues, cherche place à Sion.
Téléphoner au Tél. No 2 13 24 (027).

On cherche pour garçon de 15 ans place comme
PORTEUR
ou autre. S'adresser sous chiffre P 8619 S, Publicitas, Sion.

On cherche à louer pour de suite petit
appartement
2 pièces avec bain
Offres sous chiffre P 8653 S, Publicitas, Sion.

BONNE OCCASION
A vendre magnifique
villa
à Sion, situation exceptionnellement bonne, 3 étages à 5 pièces, tout confort, terrain 1000 m2, arborisé. Box pour auto.
Prix : Fr. 185,000.—
S'adresser par écrit sous chiffre P 8650 S, Publicitas, Sion.

ABONNEZ-VOUS
A LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Cenovis
délicieux pour tartiner avec du beurre

A louer
magasins ou bureaux
dans bâtiment en construction.
S'adresser par écrit sous P 8652 S, Publicitas, Sion.

Moto
A vendre Triumph «Tiger» mod. récent, état impeccable.
Offres sous chiffre P 8656 S, Publicitas, Sion.

A vendre d'occasion
poussette
crème
en parfait état.
S'adresser à Publicitas Sion sous chiffre P 8630 S.

On en parle...
On y va...
On y reste...
Pension „Les Rosiers" Sion
Place du Midi Tél. 2 17 86
Bâtiment « Café du Boulevard » (1er étage)

POMPES FUNÈBRES VALAISANNES SION PFV
J. VŒFFRAY & FILS
se mettent à votre disposition pour tous les SERVICES FUNÈBRES.
Ensevelissement - Vêtements mortuaires
Cercueils - Couronnes - Croix
Transports pour tous pays - Formalités
Rue des Portes-Neuves - Téléphone permanent 2 28 30

On cherche
APPARTEMENT
de 5-6 pièces, pour date à convenir.
Ecrire sous chiffre P 8580 S, à Publicitas, Sion.

A vendre
faute d'emploi une pompe à moteur, gros débit. Moteur 4 temps 6 CV. Pompe à paliers.
S'adresser à Antoine Roux, Grimisuat, tél. 2 16 69.

Le nouveau camion léger rapide

3 T 5
Type GLA

BERLIET

"Le spécialiste du poids lourd"

Véhicule étudié pour routes accidentées

moteur à haut rendement, puissance 75 CV, empattement réduit. Largeur 2 m. 10, rayon de braquage 4 m. 50. Garantie : une année

E. DUMOULIN, Importateur pour la Suisse,
La Sallaz-LAUSANNE — Tél. 22 05 67

L'AUTOMOBILISTE EXIGEANT ACCORDE SA CONFIANCE A LA MARQUE

Ford

Gamme de voitures de 6 à 20 CV
Véhicules industriels de 500 à 5000 kgs, charge utile

GARAGE VALAISAN
SION

Kaspar frères **Tél. 2 12 71**

La machine moderne à grand rendement, retour électrique du chariot, introduction du papier et interligne automatiques, pupitre porte-sténogramme inédit.

OFFICE MODERNE • SION
OLIVIER-ELSIG

En raison des vacances du Personnel,

l'Usine sera fermée

du 22 au 31 juillet 1950.

Par contre, nos magasins de Sion et de Monthey **resteront ouverts** durant cette période.

Reichenbach & Cie S. A.
Fabrique de meubles — SION

SALON DE COIFFURE

Mlle Yvette STUTZMANN avise son honorable clientèle que son salon de Coiffure sera

fermé du 24 juillet au 8 août

A VENDRE

Ford V8, 18 CV. 1936, limousine, int. cuir, en bon état de marche, à céder pour **Fr. 1600,—.**

Ford 6 CV., 1936 limousine, int. cuir, 4 places, 4 portes, parfait état de marche, 4 pneus neufs, **Fr. 800.—.**

S'adresser au Garage Moderne, Sion. tél. 2 17 30.

Simca 8

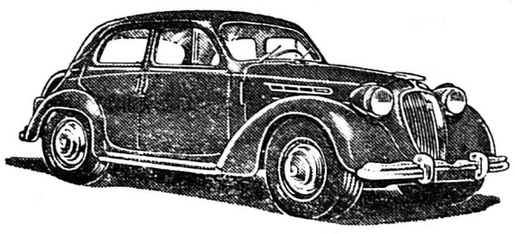

La voiture du progrès !

1220 cm³ — moins de 9 litres — plus de 110 km.

Grand silence — Tenue de route unique — Direction précise — Commande des vitesses au volant — Amortisseurs hydrauliques

DISPONIBLES :

Berline 4 places, 4 portes . . . . Fr. 6950.— } plus
Cabriolet 4 places . . . . . Fr. 8500.— } icha

Pendant la période des soldes reprise au maximum des SIMCA usagées

Livraison pour le Canton du Valais directement depuis Genève par le concessionnaire :

Albert GOY, Grands Garages du Kursaal
GENÈVE — 21, rue Plantamour

On demande

jeune fille

17-18 ans pour aider au ménage.

Ecrire sous chiffres P 8593 S Publicitas, Sion.

Myrtilles de montagne

5 kg., Fr. 6.20. 10 kg. Fr. 12.— plus port contre remboursement.

G. Pedrioli, Bellinzona.

ABONNEZ-VOUS A LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Alliance Suisse des Samaritains — **Section de Sion**

AVIS AUX SAMARITAINS

Dimanche 23 juillet à l'occasion de l'Assemblée de Comité de l'Association Cantonale Valaisanne des Samaritains, il sera organisé une course Sion-gare Bouveret avec billet collectif. Le Comité cantonal invite tous les Samaritains à se rendre ce jour au Bouveret où se déroulera, l'après-midi, un exercice de sauvetage au bord du lac avec démonstration d'appareils respiratoires, avec la collaboration de la Société de Sauvetage du Bouveret. Profitez tous de cette occasion pour faire une sortie au lac.

Inscription chez Mlle Muller, rue de Conthey tél. 2 12 85.

BORDEAUX 28

HENRY

La Chartreuse du Reposoir

Je fréquentais le soir un monde qui n'était pas le sien et qui, pour être moins brillant, ne s'ouvrait qu'avec réserve. Ma famille, connue en Savoie, m'avait procuré des relations dans l'un ou l'autre salon royaliste où l'on jugeait un peu plus sainement notre politique extérieure. Elle n'eut de cesse qu'elle ne m'en eût détourné. Déjà mes conversations au château de Laury m'en avaient dégoûté et je n'eus pas de peine à convenir qu'on y moisissait. Tandis qu'elle me poussait à ces fréquentations des cafés de la rive gauche où je rencontrais les poètes du Parnasse et les gloires littéraires à venir, M. Alphonse Daudet, M. François Coppée. Parfois même elle m'y accompagna : sa beauté et sa robe firent sensation, ce qui fut loin de me déplaire et m'agaça.

— On te reconnaîtra, lui objectai-je.

— Ce n'est pas le même milieu.

Elle se considérait comme un princesse en vacances, mais voulait s'emparer de toutes mes pensées. Elle avait exigé une clé de mon appartement afin d'y pouvoir pénétrer en mon absence, quand je m'absentais si rarement. Je ne savais rien d'elle, hors ce qu'elle m'en racontait. Je n'étais mêlé en rien à sa vie personnelle. Elle ne me proposa jamais de nous rapprocher par le moyen de quelque invitation. Le temps qu'elle me consacrait variait constamment. Tantôt elle précipitait ses visites rue Gay-Lussac, et tantôt les espaçait à de longs intervalles. Cependant elle m'avait trouvé au courant de la Cour et des salons, des fêtes des Tuileries et de Compiègne, comme des réceptions de la princesse Mathilde et des redoutes du duc de Morny. Elle souriait, satisfaite, en le constatant :

— Je vois bien maintenant que tu m'as toujours aimée.

Et par manière de jeu, elle se divertit à compléter ma science. Je sus tous les déguisements de l'Impératrice qui avait paru successivement en bohémienne chez la duchesse de Bassano, en dogaresse au bal des Tuileries, qui avait voulu se déshabiller en Diane et y avait renoncé devant les allusions des journaux au galbe de ses jambes et devant l'irritation de l'Empereur, et qui paraîtrait en Marie-Antoinette d'après le portrait de Mme Vigée-Lebrun au bal costumé du prochain carnaval. Je connus à l'avance les allusions de la nouvelle revue du marquis de Massa qui serait jouée à Compiègne par cette troupe d'amateurs où brillaient les comtes d'Arjuzon, Clermont-Tonnerre, de Jaucourt, les princesses de Bauffremont et Czartoryska, la comtesse de la Bédoyère, la baronne Philippe de Bourgoing, sans compter la comtesse de Laury.

***

Un jour, comme je m'étais procuré à grand'peine une invitation aux Tuileries, j'eus l'imprudence de la narguer :

— Enfin, cette fois, je te verrai dans ton cadre.

Elle m'arracha le papier et le déchira en mille morceaux.

— Pourquoi ? implorai-je, presque effrayé de sa violence.

Elle se radoucit instantanément :

— Ne m'as-tu pas toute ?

Elle refusait de me mêler à sa vie mondaine. Et de moi elle prétendait tout connaître, mes essais de poésie, mes études de droit, mes projets de carrière.

— Je veux que tu sois célèbre, exigeait-elle.

— En quoi ?

— En n'importe quoi.

Elle me citait pêle-mêle en exemples Berryer qui venait de mourir et M. de Lamartine qui se mourait, maître Lachaud et M. Mérimée. Jamais elle ne fit la moindre allusion à son mari, sauf une fois pour bafouer son goût littéraire :

— Il ne lit que «l'Auberge de la rue des Enfants-rouges » ou « Monsieur Lecoq ».

Le roman policier de Gaboriau paraissait au rez-de-chaussée du « Petit Journal »; celui de Ponson du Terrail je ne sais plus où. Avec un extraordinaire don d'assimilation, elle s'initiait aux nouveautés de l'art, de la philosophie, des lettres, et après avoir tenté de me retenir. me devançait dans les voies les plus hardies. Tandis que sa nature et son nom la prédisposaient à comprendre et louer le « Cadio » de Mme Sand, les « Grandes dames » de M. Arsène Houssaye, ou « Si j'étais reine » de la princesse de Solms, devenue Mme Rattazzi, qui sortaient des presses, je lui donnais à lire des auteurs étrangers, «l'Abîme» de Charles Dickens et Wilkie Collins ou « Fumée » de Tourgueneff, qui venaient de nous être révélés et dont le réalisme, précis et poétique ensemble, me paraissait destiné à orienter notre roman. Nous discutions aussi les nuageux « Horizons prochains » de la comtesse de Gasparin qui suffisaient à sa religiosité, et à quoi j'opposais la philosophie plus ferme de Ravaisson ou même le positivisme nihiliste de Littré, bien que je me détachasse difficilement de la tradition catholique venue de ma famille et entretenue par mes études de droit elles-mêmes, ainsi qu'en témoignerait un travail entrepris sur l'ouvrage de Troplong consacré à « l'Influence du christianisme sur le droit civil romain ». Je l'entraînais vers mon poète favori qui était Baudelaire, et vers le Parnasse, cette école de discipline, ennemie de toute basse sentimentalité, presque stoïque à la manière de M. Leconte de Lisle dans sa recherche exclusive de la forme. Mais elle eût souhaité plus de détente.

Un jour, elle m'apporta un roman de M. Octave Feuillet, « M. de Camors ». M. Feuillet était son romancier de prédilection, peut-être parce qu'elle le rencontrait à Compiègne ou à Fontainebleau. Il peint des gens du monde et des passions violentes, mais la violence chez lui est toujours de bon ton.

— Mme de Campvallon, me dit-elle, me ressemble. Ne trouvez-vous pas ?

Or, Mme de Campvallon est la maîtresse du personnage principal, ce Louis de Camors qui, marié à la plus exquise jeune fille, Marie de Tècle, et amoureux d'elle, néanmoins demeure envoûté par sa passion coupable jusqu'à la mort.

— Mme de Campvallon, lui objectai-je, est une criminelle.

— L'amour qui ne va pas jusqu'au crime n'est pas l'amour.

Nous engageâmes une controverse assez vive sur les droits de l'amour, elle les lui accordant tous, moi lui en refusant quelques-uns. L'amour est notre seule liberté; jamais il ne doit ni ne peut s'imposer. Il n'y a que le silence où s'enfoncer quand on n'est plus aimé. Elle se révoltait devant cette affirmation, comme un fauve à qui l'on prétend ravir sa nourriture, et à la manière habituelle des femmes en fit une affaire personnelle, me reprochant de ne pas l'aimer assez et m'assurant qu'elle se défendrait contre mes trahisons.

— Alors, Sandrine, sois à moi et ne repars plus.

Mais la logique lui demeurait étrangère. Cette conversation sur M. de Camors me devait revenir plus tard.

Elle alourdissait ma vie sans la soupçonner. Pour lui prendre en matinée une loge grillée à l'Odéon où l'on jouait « Le Roi Lear », adapté par M. Jules Barbier, avec Beauvallet, Agar et une jeune actrice de feu et de grâce, Mlle Sarah Bernhardt, déjà célèbre par son succès à la Porte Saint-Martin dans « la Biche au bois »; à la Comédie-Française où elle désirait de voir un proverbe de E. Legouvé, « A deux jeux », avec Arnould-Plessy et une débutante charmante de naturel, Mlle Barretta; au Gymnase pour « le Monde où l'on s'amuse » de M. Edouard Pailleron, ailleurs et ailleurs encore; pour les expositions de peinture où nous recherchions de préférence les paysages de Millet, d'Harpignies, de Rosa Bonheur, pour ses voitures, pour ses bouquets, mon budget d'étudiant ne suffisait plus. Je commis alors une autre lâcheté qui fut d'utiliser en gagne-pain mes essais lyriques, non en les publiant, — l'Homme à la bêche ne les eût acceptés qu'à mes frais, — mais en tirant parti d'une certaine facilité de versification. Les journaux publiaient volontiers dans « l'Etendard » des comptes rendus de théâtres en vers et des sonnets gastronomiques; dans « la Liberté » de M. Emile de Girardin, M. Amédée Pommier s'exerçait aux satires politiques; dans « les Matinées italiennes », j'avais lu une visite à Manin racontée par M. Hippolyte Lucas. Je songeai à les imiter et brodai pour la « Chronique illustrée » du « Petit Figaro » des fantaisies soi-disant poétiques que je signais Alex, prenant ainsi les deux syllabes abandonnées du prénom de ma maîtresse. Henri Heine disait qu'il faisait avec ses grandes douleurs de petites chansons. Je tirais mes sorties amoureuses de mes couplets et de mes ballades.

Au mois d'avril qui précéda l'année de la guerre, je fus appelé en Savoie par mon frère aîné, Michel, qui se préoccupait de me voir prolonger outre mesure mes études à Paris et devinait peut-être qu'un lien mystérieux m'y retenait. Les élections au Comité législatif étaient imminentes : il estimait néfaste la politique de l'Empire et me sollicitait de la venir combattre avec lui, car il connaissait mes convictions et m'attribuait avec indulgence un certain don de parole et de séduction populaire à quoi je n'ai jamais prétendu. Nous mènerions la campagne électorale en faveur du baron d'Yvoire, candidat de l'opposition catholique et libérale, contre le candidat officiel, M. Anatole Bartholoni. Quand je voulus causer de ces propositions avec Sandrine, elle s'irrita :

— Qu'elle idée de combattre l'Empire quand toutes les circonstances lui sont favorables et le consolident ! Mme Bartholoni est des lundis de l'Impératrice. Elle a créé « Judith » dans les tableaux vivants. Il est donc impossible que tu fasses échec à son mari.

Que penser d'un homme qui se laisse convaincre par de tels arguments ? Je fus cet homme-là et déclinai l'invitation de mon frère, reniant mes opinions personnelles et mes traditions de famille pour ne pas quitter ma maîtresse. Mon excuse est sans doute dans mes vingt-trois ans. Un conflit plus grave devait éclater plus tard entre nous avec la déclaration de guerre...

***

Nous étions tous deux à Paris pendant ce mois de juillet, où la guerre fut déclarée. L'animation, la fièvre de la capitale s'ajoutait à l'énervement de notre amour. La foule communiait dans la certitude de la victoire et nous nous perdions en elle comme pour accroître notre ardeur de vivre. Dans la rue, le zouave, le carabinier, le cent-gardes qui passait était l'objet d'une ovation. Tous les bals publics, tous les cafés-concerts ouvraient et fermaient leurs portes aux accents de la « Marseillaise ». Hortense Schneider, la grande-duchesse de Gérolstein, Thérésa de l'Alcazar du faubourg Poissonnière, déchaînaient l'enthousiasme en la vociférant.

Perdant ses habitudes de prudence ou de dédoublement, Sandrine voulut passer avec moi toute une soirée au pays latin pour connaître l'esprit des étudiants, afin me confia-t-elle, sous le sceau du secret d'en faire part à l'Impératrice. Je la conduisis à la Closerie des Lilas. Il y régnait une chaleur étouffante et l'on s'écrasait dans les jardins. Nous y croisâmes M. Gambetta , élu député de Paris avec MM. Garnier-Pagès et Jules Favre, qui ne dédaignait pas les lieux de plaisir et que j'avais rencontré quelques fois les années précédentes au café Procope. Elle exigea que je lui présentasse ce gros monsieur à belle barbe et les yeux un peu hors de la tête et le persifla :

— Hé bien ! monsieur Gambetta, combattez-vous toujours la guerre ?

— La guerre est un fléau, madame.

(A suivre)